14/9887/2385

XV.

UNITED NATIONS LIBRARY NATIONS UNIES BIBLIOTHÈQUE GENEVA

LEAGUE OF NATIONS REGISTRY SOCIÉTÉ DES NATIONS

SOCIETE DES NATIONS

Soixante-sixième session du Conseil

Compte-rendu de la séance secrète (n°13)
tenue le lundi 29 février 1932, à 15 h.30
dans le Bureau du Secrétaire général à Genève.

PRESIDENT: M. PAUL-BONCOUR.

PRESENTS: Tous les représentants des Membres du Conseil (sauf les représentants de la Chine et du Japon, non convoqués, et ceux du Guatémala et de Panama, absents) et le Secrétaire général.

L'Etat libre d'Irlande est représenté par M. Hearn et la Yougoslavie par M. Marinkovitch.

APPEL DU GOUVERNEMENT CHINOIS -
Proposition de Sir John Simon au sujet d'une Conférence à Changhaï.-

LE PRESIDENT donne la parole à Sir John SIMON.

SIR JOHN SIMON déclare que tous les Membres du Conseil ont attentivement suivi les évènements de Changhaï et désirent faire tout ce qui est en leur pouvoir en vue de la cessation des hostilités et pour contribuer à la consolidation d'un état de paix.

Il semble se présenter maintenant une occasion qui permettrait au Conseil d'agir en tant que tel, tout en sauvegardant ses déclarations précédentes et en maintenant ses vues en ce qui concerne les autres aspects du différend.

Sir John Simon a reçu ce matin de Changhaï des nouvelles qu'il est prêt à communiquer au cours d'une séance publique du Conseil. Des conversations ont eu lieu,

UNITED NATIONS LIBRARY
NATIONS UNIES BIBLIOTHÈQUE

hier, à Changhaï, entre des représentants des autorités chinoises et japonaises et en présence de l'Amiral Kelly, commandant des forces britanniques, afin de rechercher s'il serait possible d'assurer dans cette région une suspension des hostilités. Les conversations se sont poursuivies dans un esprit amical, en s'inspirant des principes suivants: retrait simultané et mutuel des forces en présence, et surveillance, par des observateurs chinois, japonais et neutres, de la région évacuée. Il a été formulé des propositions qui ont été adressées aux Gouvernements de Tokio et de Nankin.

Dans ces circonstances, le Conseil doit, évidemment, faire tout ce qu'il peut pour aider à la cessation des hostilités, mais il pourrait peut-être faire davantage et, suivant la suggestion de Sir John Simon, il devrait formuler une proposition, qui serait rendue publique, en vue de la réunion, à Changhaï, d'une conférence qui aurait lieu immédiatement après la conclusion des arrangements pris sur place pour la suspension des hostilités.

Pour ce qui est de la participation à cette Conférence, Sir John Simon proposerait que, en dehors de la Chine et du Japon, les Puissances qui ont des intérêts importants à Changhaï, à savoir: la France, l'Italie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, y prennent part. Quant aux principes de base dont s'inspirerait la conférence, ce devrait être, en ce qui concerne le Japon, le principe que le Japon n'a pas d'ambitions politiques ou territoriales à Changhaï, qu'il n'a pas l'intention d'y établir une concession japonaise ni d'y favoriser les intérêts exclusifs des Japonais. (Or, des assurances expresses ont été données à ce sujet par M. Sato). Du côté chinois, il s'agirait de garantir la sécurité et l'intégrité du "settlement" international et de la concession française.

UNITED NATIONS LIBRARY NATIONS UNIES BIBLIOTHÈQUE GENEVA

Sir John Simon a discuté ces deux principes de base avec les représentants du Japon et de la Chine, qui n'ont pas élevé d'objections.

Cette suggestion de Sir John Simon pourrait être accompagnée d'une déclaration du Président établissant nettement que cette proposition, qui vise à rétablir la paix dans la région de Changhaï, est formulée sans préjudice de l'attitude antérieurement prise par la Société des Nations ou une Puissance quelconque vis-à-vis des affaires sino-japonaises et, au nom de tous les Membres du Conseil, le Président demanderait l'adhésion et la collaboration de la Chine, du Japon, et des autres Puissances sus-mentionnées. Sir John Simon est en mesure de signaler que le Gouvernement français et le Gouvernement britannique se sont déclarés prêts à appuyer cette proposition. M. Grandi, qui est présent, pourra donner des indications sur l'attitude du Gouvernement italien. Enfin, Sir John Simon compte recevoir, avant dix-huit heures, l'acceptation définitive du Gouvernement des Etats-Unis.

En ce qui concerne la Chine et le Japon, Sir John Simon a reçu de M. Sato un message déclarant que la suggestion de Sir John Simon serait transmise au Gouvernement japonais immédiatement après la séance et que M. Sato était prêt à renouveler publiquement, au nom du Gouvernement japonais, l'assurance que le Japon n'a pas d'ambitions politiques et territoriales à Changhaï. Quant au représentant de la Chine, il s'est déclaré prêt à annoncer qu'il recommanderait à son Gouvernement l'acceptation de cette suggestion.

Sir John Simon voit dans cette proposition l'occasion pour le Conseil d'intervenir, en tant que Conseil, et d'obtenir, en l'occurence, la collaboration du Gouvernement des Etats-Unis agissant, non plus parallèlement au Conseil, mais en quelque sorte à titre d'agent du Conseil, comme suite